

Mairie de VERCHAIX

1 place de la Mairie
74440 VERCHAIX
Tél: 04.50.90.11.24



Compte-rendu n°2022-06 Conseil Municipal du 25 août 2022 à 20h

L'an **deux mil vingt-deux**, le **25** du mois d'**août**, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Présents: VAUDEY Joël, Maire, MORIO Daniel, JOUAULT Sylvie, MULATIER Stéphane, adjoints, PISTIAUX Patricia, MULATIER Antoine, LAUDIGEIOIS Christelle, GRENÊCHE Mickaël, BEERENS Laura, ROUILLER-MARTIN Pascal, MADROUX Maria.

Absents excusés: ZOBEL Jean-Paul (pouvoir à MORIO Daniel), BOURHIS Marine, CLARET Amandine.

Date de convocation du Conseil Municipal: 18 août 2022

Nombre de membres en exercice: 14

Nombre de membres présents: 11

Nombre de votants: 12

Quorum: 6

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 23 juin 2022
2. Transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la CCMG de terrains situés dans la zone d'activité de l'Epure: suppression d'une mention inscrite dans les délibérations du 22 avril 2021 et du 28 avril 2022
3. Etat d'assiette des coupes de bois pour l'année 2023
4. Création d'un poste de chargé(e) du pôle technique
5. Mise à jour des représentants dans les commissions communales et structures intercommunales et extérieures
6. Demandes de dérogation scolaire
7. Demande de subvention du collège de Samoëns pour un voyage scolaire en Italie en octobre 2022
8. Décision modificative n°1
9. Cession de matériels et véhicules communaux
10. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : Madame Laura BEERENS

Compte rendu d'exercice de délégations du Conseil Municipal au Maire :

- décision n°2022_06 du 30 juin 2022: mission d'accompagnement dans l'organisation d'une procédure de Délégation de Service Public pour la gestion et le développement du camping municipal par l'agence AGATE pour un montant de 19 173,60 € TTC

- décision n°2022_07 du 07 juillet 2022: renouvellement du contrat de maintenance du logiciel Gestion Enfance conclu avec la société 3D OUEST pour un montant annuel de

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 23 juin 2022

délibération n°D2022_0601

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2022.

Accord à l'unanimité

2) **Transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la CCMG de terrains situés dans la zone d'activité de l'Epure: suppression d'une mention inscrite dans les délibérations du 22 avril 2021 et du 28 avril 2022**

délibération n°D2022_0602

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 22 avril 2021 et du 28 avril 2022 qui ont approuvé le transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la CCMG des terrains désignés ci-après afin de permettre la vente des lots de la ZA de la Scierie. Une erreur s'est glissée dans ces délibérations, à savoir la mention "à l'exception du droit de céder le bien".

N° de parcelle *	Surface en m2 *	Zone PLU
1145b	57	N
3435a	17	Ux
3435c	17	Ux
3435d	37	Ux
3436a	3	Ux
3440	9	Ux
3470b	3	N
3470c	1	N
3470d	42	N
3470e	46	N
3470f	38	N
3470g	26	N
RU2-1b	1	Ux
RU2-2b	1	Ux
RU3-2b	88	Ux
4050	148	Ux
TOTAL	534 m2	

Il demande aux membres du Conseil Municipal d'accepter la suppression de ces termes.

Accord à l'unanimité

3) **Etat d'assiette des coupes de bois pour l'année 2023**

délibération n°D2022_0603

Monsieur Stéphane MULATIER présente l'état d'assiette des coupes de bois pour l'année 2023:

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2023

Forêt de : VERCHAIX

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation						
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance		
G	AMEL	40	1	2023	2023									
H	IRR	150	1,5	2023	2028	Proximité site accueil, paysage et capital								

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"

Il rappelle que dans une coupe irrégulière, seuls les arbres matures ou ayant peu de vigueur sont récoltés, favorisant ainsi le maintien des arbres nécessaires à la régénération de la forêt.

Accord à l'unanimité

4) Création d'un poste de chargé(e) du pôle technique

délibération n°D2022_0604

Poste créé à compter du 1^{er} octobre 2022 afin de piloter l'ensemble des activités relatives au domaine technique en étant force de proposition dans l'organisation et la hiérarchisation des tâches et apporter un appui technique aux élus et à la secrétaire générale.

Les principales activités seront:

- programmation et planification des opérations et travaux
- pilotage des projets d'investissement
- contribution à la rédaction des documents relatifs aux marchés publics et contrats
- animation et coordination des agents placés sous sa responsabilité*, élaboration et gestion des plannings, des congés, des besoins de formation, réalisation des entretiens annuels d'évaluation
- coordination des travaux de maintenance et d'entretien du patrimoine communal (bâtiments, véhicules, produits d'entretien...)
- urbanisme: réalisation des contrôles de conformité, participation à la commission communale d'urbanisme une fois par mois
- participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité
- participation aux réunions de chantier

* Services techniques: 1 responsable, 1 à 2 agents permanents et 1 agent saisonnier l'été et l'hiver

Nettoyage des bâtiments: 2 agents permanents

Equipements touristiques: 1 agent permanent au camping, agents saisonniers au minigolf l'été

Accord à l'unanimité

5) Mise à jour des représentants dans les commissions communales et structures intercommunales et extérieures

délibération n°D2022_0605

Suite à la démission de Madame Sabine RIONDEL, Monsieur le Maire propose de la remplacer dans les commissions communales et structures intercommunales et extérieures auxquelles elle participait.

Il précise que ses délégations de fonction et de signature en matière d'Environnement et de Développement durable sont reprises par Mickaël GRENÊCHE.

✓ SI des Montagnes du Giffre:

Membre titulaire: Pascal ROUILLER-MARTIN

Membre suppléant: Christelle LAUDIGEOIS

✓ Commission de Contrôle des Listes Electorales: Pascal ROUILLER-MARTIN

✓ Commission de Délégation de Service Public:

Membre titulaire: Pascal ROUILLER-MARTIN

Membre suppléant: Laura BEERENS

✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS): Maria MADROUX

✓ Commission Communale des Impôts Directs:

Membre titulaire: Mickaël GRENÊCHE

✓ Commission Environnement et Développement durable: Mickaël GRENÊCHE

✓ Commission des Finances: Maria MADROUX

- ✓ Commission d'urbanisme, commission Nants et Ruisseaux et commission Agriculture, Montagne, Forêts: pas de membre remplaçant

Accord à l'unanimité

6) Demandes de dérogation scolaire

délibération n°D2022_0606

Madame Sylvie JOUAULT présente la demande de dérogation scolaire de M. ROSSIN et Mme RIGOT, domiciliés à Verchaix, qui souhaitent poursuivre la scolarité de leur enfant à l'école de Taninges à la prochaine rentrée scolaire.

Avis défavorable à l'unanimité

délibération n°D2022_0607

Madame Sylvie JOUAULT présente la demande de dérogation scolaire de M. BLANC-GRAS et Mme RATTO, domiciliés à Verchaix, qui souhaitent poursuivre la scolarité de leur enfant à l'école de Taninges à la prochaine rentrée scolaire.

Avis défavorable à l'unanimité

7) Demande de subvention du collège de Samoëns pour un voyage scolaire en Italie en octobre 2022

délibération n°D2022_0608

Madame Sylvie JOUAULT présente le projet de voyage qui se dérouler du 3 au 8 octobre 2022 et ayant pour objet "sur les routes de l'Emilie-Romagne: enquête sur les traces des Romains, des trésors architecturaux et culinaires italiens"

39 élèves de 3^{ème} italianistes et latinistes dont 5 de Verchaix

Coût du voyage = 400 €

Participation des parents = 280 €

FSE du collège = 60 €

Demande de subvention à la commune = 60 € / élève soit 300 €

Accord à l'unanimité

8) Décision modificative n°1

délibération n°D2022_0609

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits de certains articles du budget sont insuffisants pour le règlement de certaines dépenses et qu'il y a lieu de voter des crédits complémentaires sur l'exercice 2022.

Section de fonctionnement

Dépenses

c/6574 - Subvention au collège de Samoëns	=	300 €
c/023- Virement à la section d'investissement	=	21 051,71 €

Recettes

c/74121 - Dotation de Solidarité Rurale	=	21 351,71 €
---	---	-------------

Section d'investissement

Dépenses

c/10226 - Remboursement taxe d'aménagement	=	2 175,71 €
c/1323 - Remb. subvention Département RD907	=	18 876 €

Recettes

c/021- Virement de la section de fonctionnement	=	21 051,71 €
---	---	-------------

Accord à l'unanimité

9) Cession de matériels et véhicules communaux

délibération n°D2022_0610

Monsieur Stéphane MULATIER présente les véhicules et matériels cédés durant l'année:

- Reprise de la minipelle Kubota par BOSSON pour un montant de 15 000 €
- Reprise de la remorque Lider par BOSSON pour un montant de 4 800 €
- Reprise de la tondeuse Iseki par VAUDAUX pour un montant de 9 000 €
- Reprise du camion Iveco par Garage DECARRE pour un montant de 10 560 €

Accord à l'unanimité

10) Questions diverses

Point sur le camping municipal (Joël VAUDEY)

Audit technique, financier, administratif et commercial en cours par un cabinet d'études spécialisé dans l'hôtellerie de plein air pour définir des scénarii dans le cadre de la future délégation de service public qui pourrait commencer au printemps prochain

Point sur les travaux:

- Parking du Chef Lieu (Joël VAUDEY)

Aménagement paysager du terrain de l'ancienne Maison Nachon avec la création de 5 places de parking
Accompagnement par le bureau d'études Akènes
Démarrage des travaux au printemps 2023

- Route du Chaumieu (Stéphane MULATIER)

reprise du réseau d'eaux pluviales et de la structure de la chaussée depuis l'intersection de la route du Chaumieu avec la route des Lanches jusqu'au Châble

début des travaux prévu mi-octobre pour une durée d'environ 5 semaines

Une seconde tranche de travaux avec la reprise des eaux pluviales depuis la route du Chaumieu jusqu'à la Pleigne et la route des Lanches est prévue en 2023

- Parking de l'école (Stéphane MULATIER)

Reprise du trottoir par l'entreprise Décremps

Réalisation des enrobés par Colas début de la semaine prochaine, les marquages au sol seront réalisés ultérieurement

Pose d'une barrière identique à celle du cimetière par l'entreprise Mogenier début septembre

- Travaux à l'école (Stéphane MULATIER)

Remplacement de WC et changement des boutons poussoirs en maternelle

- Aménagement de la RD 54 (Joël VAUDEY)

Rappel: le suivi administratif de ce dossier est assuré par la Mairie de Morillon

Consultation des entreprises en fin d'année

Début des travaux en 2023

Point sur la DSP "domaine skiable" (Daniel MORIO)

Pour rappel, création d'un groupement d'autorités concédantes pour mise en place d'une DSP unique pour l'ensemble du domaine skiable de Morzine, des Gets et de Verchaix à compter du 1^{er} mai 2024 (voir CR n°2022-05).

Réunion en sous-préfecture courant septembre afin d'organiser la gestion du domaine skiable jusqu'à cette date.

Minigolf (Daniel MORIO)

Au 31 juillet 2022, recettes = 4 717 € (- 32 % par rapport à juillet 2021)

Rentrée scolaire (Sylvie JOUAULT)

Effectifs = 54 élèves

Aurélie GONCALVES remplace Julie SIMOND notamment à l'aide aux devoirs

"Sens interdit" mis en place "rue des Bois" dans le sens montant (Joël VAUDEY)

Fin de la réunion à 21h55.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOÛT 2022

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal:

N° de la délibération	Objet	Vote
D2022_0601	Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2022	approuvée
D2022_0602	Transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre de terrains situés dans la zone d'activité de l'Epure	approuvée
D2022_0603	Etat d'assiette des coupes de bois pour l'année 2023	approuvée
D2022_0604	Création d'un poste de Chargé(e) du pôle technique	approuvée
D2022_0605	Mise à jour des représentants dans les commissions communales et structures intercommunales et extérieures	approuvée
D2022_0606	Dérogation scolaire ROSSIN Gaspard	avis défavorable
D2022_0607	Dérogation scolaire BLANC-GRAS Robin	avis défavorable
D2022_0608	Attribution d'une subvention au collège de Samoëns pour un voyage scolaire en Italie en octobre 2022	approuvée
D2022_0609	Décision modificative n°1	approuvée
D2022_0610	Cession de matériels et véhicules communaux	approuvée